

Agropastoralisme Vermeil

Inventer un nouveau système de production plus respectueux des enjeux environnementaux tout en améliorant la performance économique des exploitations et l'emploi local en combinant élevage et viticulture.

Le canton de la côte Vermeille, montagneux, est principalement établi en monoculture viticole (Banyuls). La configuration des parcelles en terrasses limite fortement les possibilités de mécanisation. La gestion de l'enherbement, obligatoire sur ce vignoble méditerranéen, est le plus souvent réalisée chimiquement, solution la plus viable économiquement dans le contexte actuel. Il s'agit sur ce territoire du principal frein au passage en agriculture biologique.

L'ambition du projet est de refondre le système agricole en place en mettant en synergie cultures végétales et pastoralisme pour sortir de cette impasse. Les troupeaux broutant l'herbe des vignes réduisent les coûts d'entretien des sols pour les agriculteurs. Dans un même temps, grâce à ces pâturages disponibles, des éleveurs peuvent venir s'installer sur ce secteur en créant une nouvelle filière de produits de terroir.

Réduction des intrants, préservation du paysage et viabilité économique des exploitations sont les principaux objectifs de ce projet qui comporte trois actions :

- Expérimentation (étude des performances techniques, écologiques et économiques du système agricole proposé),
- Validation (création des références techniques et économiques et des supports pour la formation),
- Transfert (communication des résultats et recherche des solutions pour développer et viabiliser économiquement le système).

Les principaux partenaires techniques impliqués dans le projet sont la Chambre départementale d'agriculture, le groupement de développement agricole du Cru Banyuls et des Albères et le syndicat du vignoble de la Côte Vermeille.

- Région : Languedoc-Roussillon - Département : Pyrénées-Orientales (66)
- Territoire concerné : Canton de la Côte Vermeille
- Nombre d'exploitations impliquées : 11
- Structure porteuse de la demande : Groupement Pastoral Côte Vermeille
- Montant de la subvention CASDAR : 90000 €
- Budget total du projet : 154000 €